

Département de médecine familiale

Université d'Ottawa

Nom de la politique:	Approbation et mise à jour des politiques
Approuvé par:	Comité du programme des résidents
Date de la dernière révision:	8 décembre 2022
Contact du Département:	Chef d'éducation en médecine familiale dfmpgmanager@uottawa.ca

Objectif:

Décrire un processus d'approbation, de révision et de mise à jour des politiques existantes, ainsi que de création des nouvelles politiques au sein du Département de médecine familiale de l'Université d'Ottawa.

Politique:

Toutes les politiques relatives au programme de résidence seront révisées tous les trois ans par le Comité du programme de résidence (CPR). Elles seront révisées plus tôt, selon les besoins. Les politiques seront révisées initialement par un membre du comité du CPR*, et une révision secondaire, au besoin, sera effectuée par les directeurs concernés. À ce stade, elles seront distribuées aux membres du CPR une semaine avant les réunions mensuelles régulières. C'est là qu'ils seront examinés, modifiés et approuvés. Il s'agit d'un processus continu et permanent.

**Ceci est actuellement géré par le directeur adjoint du programme de résidence, mais ceci pourra changer.*